ABALONE TT VITRÉ
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 120000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 1 BIS RUE DE FOUGERAY
35500 VITRE
808654354 RCS RENNES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT PROPOSEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 6 juin 2025

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 67 351,71 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 178 068,02 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 12 000,00 euro(s)

L'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 245419,73 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 85339,73 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 160080,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 13,34 *euro(s) par action.*
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2023			80 040,00 €
31.12.2022			110 040,00 €
31.12.2021			140 040,00 €

ABALONE TT VITRÉ
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 120000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 1 BIS RUE DE FOUGERAY
35500 VITRE
808654354 RCS RENNES
Ci-dessous désignée « la Société »

AFFECATION DU RESULTAT ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 6 juin 2025

TROISIÈME RÉSOLUTION
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Après avoir pris connaissance, pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- Du résultat bénéficiaire d'un montant de 67 351,71 euro(s),
- Du poste « "Autres réserves" » de l'exercice précédent d'un montant de 178 068,02 euro(s)
- De la réserve légale d'un montant de 12 000,00 euro(s)

L'assemblée générale constate que le bénéfice distribuable s'élève à un montant de 245419,73 euro(s) qu'elle décide d'affecter comme suit :

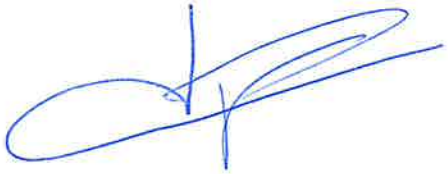
- Au poste « *Autres réserves* » la somme de 85339,73 euro(s)
- A titre de dividendes la somme de 160080,00 euro(s)
 Le dividende à distribuer au titre de l'exercice est donc de 13,34 *euro(s) par action.*
 Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES
Par ailleurs, l'assemblée générale prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31.12.2023			80 040,00 €
31.12.2022			110 040,00 €
31.12.2021			140 040,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président.



SAS ABALONE TT VITRE

1B RUE DU FOUGERAY

35500 VITRE

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Certifié conforme

Nadege LIGNON

Signature numérique de Nadege LIGNON
Date : 2026.01.09 11:57:45 +01'00'

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	1 640.00	1 640.00				
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	31 180.26	20 656.26	10 524.00	12 429.83	-1 905.83	-15.33
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	4 467.00		4 467.00	5 634.00	-1 167.00	-20.71
	Autres immobilisations financières	4 080.00		4 080.00	4 080.00		
	Total II	41 367.26	22 296.26	19 071.00	22 143.83	-3 072.83	-13.88
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	297 487.15	8 743.19	288 743.96	450 098.70	-161 354.74	-35.85
	Autres créances	466 299.07		466 299.07	463 275.72	3 023.35	0.65
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	10 228.45		10 228.45		10 228.45	
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	6 108.96		6 108.96	5 943.14	165.82	2.79
	Total III	780 123.63	8 743.19	771 380.44	919 317.56	-147 937.12	-16.09
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	821 490.89	31 039.45	790 451.44	941 461.39	-151 009.95	-16.04

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 8 547.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 120 000)	120 000.00	120 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	12 000.00	12 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	178 068.02	131 746.92	46 321.10	35.16
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	67 351.71	126 361.10	-59 009.39	-46.70
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	377 419.73	390 108.02	-12 688.29	-3.25
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques		3 500.00	-3 500.00	-100.00
	Provisions pour charges				
	Total III		3 500.00	-3 500.00	-100.00
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	6 859.52	9 000.13	-2 140.61	-23.78
	Concours bancaires courants	247.60	521.90	-274.30	-52.56
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 684.76	76 025.82	-17 341.06	-22.81
	Dettes fiscales et sociales	343 211.87	458 510.25	-115 298.38	-25.15
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	4 027.96	3 795.27	232.69	6.13
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	413 031.71	547 853.37	-134 821.66	-24.61
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	790 451.44	941 461.39	-151 009.95	-16.04
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	408 324.71	540 993.37		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2023 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	2 247 648.26		2 247 648.26	3 029 922.77	-782 274.51	-25.82
Chiffre d'affaires NET	2 247 648.26		2 247 648.26	3 029 922.77	-782 274.51	-25.82
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			4 000.00	7 333.36	-3 333.36	-45.45
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			59 622.97	57 968.23	1 654.74	2.85
Autres produits			5 376.57	14.55	5 362.02	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			2 316 647.80	3 095 238.91	-778 591.11	-25.15
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			310 222.02	357 589.72	-47 367.70	-13.25
Impôts, taxes et versements assimilés			52 130.13	79 021.82	-26 891.69	-34.03
Salaires et traitements			1 537 832.72	2 045 892.78	-508 060.06	-24.83
Charges sociales			324 427.68	417 870.89	-93 443.21	-22.36
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			3 671.79	4 675.17	-1 003.38	-21.46
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 548.79		1 548.79	
Dotations aux provisions						
Autres charges			10 148.37	2.02	10 146.35	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			2 239 981.50	2 905 052.40	-665 070.90	-22.89
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			76 666.30	190 186.51	-113 520.21	-59.69
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	21 963.71	13 951.17	8 012.54	57.43
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	21 963.71	13 951.17	8 012.54	57.43
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	672.30	540.19	132.11	24.46
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	672.30	540.19	132.11	24.46
2. Résultat financier (V-VI)	21 291.41	13 410.98	7 880.43	58.76
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	97 957.71	203 597.49	-105 639.78	-51.89
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		5 314.61	-5 314.61	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	3 500.00		3 500.00	
Total VII	3 500.00	5 314.61	-1 814.61	-34.14
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 226.00	5 000.00	2 226.00	44.52
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	7 226.00	5 000.00	2 226.00	44.52
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-3 726.00	314.61	-4 040.61	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	13 037.00	42 327.00	-29 290.00	-69.20
Impôts sur les bénéfices (X)	13 843.00	35 224.00	-21 381.00	-60.70
Total des produits (I+III+V+VII)	2 342 111.51	3 114 504.69	-772 393.18	-24.80
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 274 759.80	2 988 143.59	-713 383.79	-23.87
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	67 351.71	126 361.10	-59 009.39	-46.70

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABALONE TT VITRE

1B RUE DU FOUGERAY

35500 VITRE

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 790 451.44 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 247 648.26 Euros et dégageant un bénéfice de 67 351.71 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 640		
Installations générales agencements aménagements divers	17 934		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 480		1 766
TOTAL	29 414		1 766
Prêts, autres immobilisations financières	9 714		
TOTAL	9 714		
TOTAL GENERAL	40 768		1 766

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 640	1 640
Installations générales agencements aménagements divers			17 934	17 934
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			13 246	13 246
TOTAL			31 180	31 180
Prêts, autres immobilisations financières		1 167	8 547	8 547
TOTAL		1 167	8 547	8 547
TOTAL GENERAL		1 167	41 367	41 367

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 640			1 640
Installations générales agencements aménagements divers	6 935	2 563		9 498
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 049	1 109		11 158
TOTAL	16 984	3 672		20 656
TOTAL GENERAL	18 624	3 672		22 296

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 563				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 109				
TOTAL	3 672				
TOTAL GENERAL	3 672				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	3 500		3 500		
TOTAL	3 500		3 500		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	7 317	1 549	123		8 743
TOTAL	7 317	1 549	123		8 743
TOTAL GENERAL	10 817	1 549	3 623		8 743
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		1 549	123		
exceptionnelles			3 500		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	4 467	4 467	
Autres immobilisations financières	4 080	4 080	
Clients douteux ou litigieux	10 492	10 492	
Autres créances clients	286 995	286 995	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	337	337	
Impôts sur les bénéfices	24 381	24 381	
Taxe sur la valeur ajoutée	20 521	20 521	
Divers état et autres collectivités publiques	1 291	1 291	
Groupe et associés	416 046	416 046	
Débiteurs divers	3 723	3 723	
Charges constatées d'avance	6 109	6 109	
TOTAL	778 442	778 442	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	1 167		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	248	248		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	6 860	2 153	4 707	
Fournisseurs et comptes rattachés	58 685	58 685		
Personnel et comptes rattachés	153 630	153 630		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	66 601	66 601		
Taxe sur la valeur ajoutée	105 101	105 101		
Autres impôts taxes et assimilés	17 880	17 880		
Autres dettes	4 028	4 028		
TOTAL	413 032	408 325	4 707	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 141			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 000			12 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	5 014
Total	5 014

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	185
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 769
Dettes fiscales et sociales	103 885
Autres dettes	4 028
Total	115 868

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 109
Total	6 109

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 184 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ALLIANZ	242 394
Total	242 394

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	1 036
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		1 036

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 64 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 3.4 %

KPMG SA
5 avenue de Dubna
BP 60260
14209 Hérouville St Clair

Abalone TT Vitré S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024
Abalone TT Vitré S.A.S.
1 Bis Rue du Fougeray 35500 VITRE

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
5 avenue de Dubna
BP 60260
14209 Hérouville St Clair

Abalone TT Vitré S.A.S.

1 Bis Rue du Fougeray 35500 VITRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de la société Abalone TT Vitré S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT Vitré S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L.821-57 du code de commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne la valorisation des créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L.821-57 du code de commerce.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L.821-57 du code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L.821-57 du code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Hérouville St Clair, le 27 mai 2025

KPMG SA



Julien MASSON

Commissaire aux comptes

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT VITRE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 1B RUE DU FOUGERAY 35500 VITRE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 80865435400014 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le 31122024 Net 3	N-1 31122023 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 640	AG 1 640		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	31 180	AU 20 656	10 524	12 430
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF	4 467	BG	4 467	5 634
	Autres immobilisations financières*	BH	4 080	BI	4 080	4 080
	TOTAL (II)	BJ	41 367	BK 22 296	19 071	22 144
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	297 487	BY 8 743	288 744	450 099
	Autres créances (3)	BZ	466 299	CA	466 299	463 276
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	10 228	CG	10 228	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 109	CI	6 109	5 943
	TOTAL (III)	CJ	780 124	CK 8 743	771 380	919 318
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	821 491	1A 31 039	790 451	941 461

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 8 547 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Quadra

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT VITRE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 120 000)	DA	120 000	120 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	12 000	12 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	178 068	131 747
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	67 352	126 361
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	377 420	390 108
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		3 500
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		3 500
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	7 107	9 522
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	58 685	76 026
	Dettes fiscales et sociales	DY	343 212	458 510
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	4 028	3 795
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	413 032	547 853
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	790 451	941 461

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	408 325	540 993
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	62	316

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT VITRE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue biens*	FD		FE	FF		
	Production vendue services*	FG	2 247 648	FH	FI	2 247 648	3 029 923
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 247 648	FK	FL	2 247 648	3 029 923
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	4 000	7 333
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	59 623	57 968
	Autres produits (1) (11)				FQ	5 377	15
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	2 316 648	3 095 239
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	310 222	357 590
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	52 130	79 022
	Salaires et traitements*				FY	1 537 833	2 045 893
	Charges sociales (10)				FZ	324 428	417 871
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux amortissements*				GA	3 672	4 675
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux provisions				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	1 549	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	10 148	2
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 239 982	2 905 052
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	76 666	190 187
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	21 964	13 951
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	21 964	13 951
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	672	540
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	672	540
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	21 291	13 411
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	97 958	203 597

Cegid Quadra

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT VITRE — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		5 315
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	3 500	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 500	5 315
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	7 226	5 000
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	7 226	5 000
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(3 726)	315
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	13 037	42 327
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	13 843	35 224
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 342 112	3 114 505
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 274 760	2 988 144
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	67 352	126 361

RENVOIS

							Exercice N	Exercice N-1
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme					HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières					HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *					HP		
	- Crédit bail immobilier					HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)					1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées					1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées					1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)					HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)					RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)					RD		
(9)	Dont transferts de charges					A1	59 500	54 732
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)					A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)					A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)					HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Cf état annexe	7 226	3 500

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

SAS ABALONE TT VITRE

1B RUE DU FOUGERAY

35500 VITRE

ANNEXE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 790 451.44 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 2 247 648.26 Euros et dégageant un bénéfice de 67 351.71 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 640		
Installations générales agencements aménagements divers	17 934		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 480		1 766
TOTAL	29 414		1 766
Prêts, autres immobilisations financières	9 714		
TOTAL	9 714		
TOTAL GENERAL	40 768		1 766

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 640	1 640
Installations générales agencements aménagements divers			17 934	17 934
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			13 246	13 246
TOTAL			31 180	31 180
Prêts, autres immobilisations financières		1 167	8 547	8 547
TOTAL		1 167	8 547	8 547
TOTAL GENERAL		1 167	41 367	41 367

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 640			1 640
Installations générales agencements aménagements divers	6 935	2 563		9 498
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 049	1 109		11 158
TOTAL	16 984	3 672		20 656
TOTAL GENERAL	18 624	3 672		22 296

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 563				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 109				
TOTAL	3 672				
TOTAL GENERAL	3 672				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	3 500		3 500		
TOTAL	3 500		3 500		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	7 317	1 549	123		8 743
TOTAL	7 317	1 549	123		8 743
TOTAL GENERAL	10 817	1 549	3 623		8 743
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		1 549	123		
exceptionnelles			3 500		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	4 467	4 467	
Autres immobilisations financières	4 080	4 080	
Clients douteux ou litigieux	10 492	10 492	
Autres créances clients	286 995	286 995	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	337	337	
Impôts sur les bénéfices	24 381	24 381	
Taxe sur la valeur ajoutée	20 521	20 521	
Divers état et autres collectivités publiques	1 291	1 291	
Groupe et associés	416 046	416 046	
Débiteurs divers	3 723	3 723	
Charges constatées d'avance	6 109	6 109	
TOTAL	778 442	778 442	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	1 167		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	248	248		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	6 860	2 153	4 707	
Fournisseurs et comptes rattachés	58 685	58 685		
Personnel et comptes rattachés	153 630	153 630		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	66 601	66 601		
Taxe sur la valeur ajoutée	105 101	105 101		
Autres impôts taxes et assimilés	17 880	17 880		
Autres dettes	4 028	4 028		
TOTAL	413 032	408 325	4 707	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 141			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 000			12 000

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	5 014
Total	5 014

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	185
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 769
Dettes fiscales et sociales	103 885
Autres dettes	4 028
Total	115 868

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 109
Total	6 109

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 184 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ALLIANZ	242 394
Total	242 394

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	1 036
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		1 036

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 64 ans
- turn over : 5 %
- taux d'inflation : 2 %
- taux d'actualisation : 3.4 %